

DISCIPLINES de la 3 ^e année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août au 3 novembre	ÉTAPE 2 (20%) Du 6 novembre au 16 février	ÉTAPE 3 (60%) Du 20 février au 21 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	Entretien-continuum, compréhensions de textes, carnet de lecture
	Écrire (30%)	✓	✓	✓	Prises d'observation, auto-évaluation, situations d'écriture variées
	Communiquer oralement (20%)	NE	✓	✓	Présentations orales, projets, discussions, prises d'observation
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)	NE	✓	✓	Évaluations, projets, questionnements, traces dans portfolio, situations problèmes
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	✓	✓	✓	Projets, situations d'apprentissages et d'évaluations
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (50%)	NE	✓	✓	Participation (autoévaluations) / répertoire langagier / prononciation / exposés oraux / discussions
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35%)	✓	NE	✓	Utilisation de stratégies / textes et questions / exercices / tests de vocabulaire
	Écrire des textes (15%)	NE	✓	✓	Traduction de courtes phrases / rédaction de courts textes/ tests de vocabulaire / exercices
CCQ		NE	✓	✓	
Sciences		✓	✓	✓	Rapports d'expérience, questionnements, auto-évaluation, observations, entrevues
Univers social		✓	✓	✓	Projets, fiches évaluatives
Arts dramatique		NE	✓	✓	Autoévaluation, SAÉ, observations, projet de création
Arts plastique		NE	✓	✓	Réalisation de projets, appréciation d'œuvres, auto-évaluation
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	Sport folio, SAÉ, observations et autoévaluation

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le **15 octobre 2023**.

Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 28 août au 3 novembre 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 13 ou du 20 novembre 2023**

Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 6 novembre au 16 février 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 11 ou du 18 mars 2024**

Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 20 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début **juillet 2024**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

Les compétences non-disciplinaires suivantes feront également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

Compétences non-disciplinaires	
ÉTAPE	COMPÉTENCE
1	Organiser son travail
3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Année scolaire 2023-2024

3^e année

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

